

D-2020-118

Nombre de Conseillers

En exercice	78
Présents	72
Votants	78

Conseil Communautaire du 23 juillet 2020

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération,
légalement convoqué le 17 juillet 2020,
s'est réuni, en session ordinaire en Salle Espace Expo - Route de
Bordeaux - 47200 MARMANDE,
sous la présidence de Jacques BILIRIT, Président

DESIGNATION DES DELEGUES DE VAL DE GARONNE AGGLOMERATION AU SYNDICAT MIXTE DU DROPT AVAL

Etaients présents

Jacques BILIRIT - Joël HOCQUELET - Dante RINAUDO - Marie-France BONNEAU - Gilles LAGAÛZÈRE - Christophe COURREGELONGUE - Régine POVEDA - Catherine BERNARD - Jean Luc ARMAND - Benjamin FAGES - Michel COUZIGOU - Jean François THOUMAZEAU - René ZAROS - Gaëtan MALANGE - Pierre CAMANI - Marie-Catherine BALLEREAU - Emilie BAYLE - Jérémie BESPEA - Véronique BEZIADE - Jonathan BITEAU - Stéphane BLANCHARD - Daniel BORDENEUVE - Sophie BORDERIE - Valérie BOTTECCHIA - Jean-Claude BOURBON - Céline BOUSSIE - Louis BRESOLIN - Serge CADRET - Martine CALZAVARA - Laurent CAPELLE - Dominique CAPRAIS - Patrick CARDOIT - Séverine CHASTAING - Anne-Marie CHAUMONT - Charles CILLIERES - Alain DALLA MARIA - Maryline DE PARSCAU - Jean Claude DERC - Gilbert DUFOURG - Denis DUTEIL - Jean-Claude FEYRIT - Muriel FIGUEIRA - Stéphane FRANCIS - Claudette GALLESIO - Guy IANOTTO - Pierre IMBERT - Christian JAMBON - Liliane KULTON - Jean-Michel LABORDE - Claude LAGARDE - Claude LALANDE - Jean-Pierre LANDAT - Guy LAUMET - Alain LERDU - Dominique MARTIN - Michel MILHAC - Bernard MONPOUILLAN - Didier MONPOUILLAN - Jean Michel MOREAU - François NÉRAUD - Alain PASCAL - Michel PÉRAT - Jacques PIN - Jean-Michel POIGNANT - Didier RESSIOT - Noëlli REY-LE MEUR - Loréline ROQUES - Aurore ROUBET - Sylvie SCAFFINI - Jean-Pierre TILHAC - Romain TOSCHI - Jacques VERDELET

Absents ou excusés

Christian PEZZUTTI - Daniel BENQUET - Jérôme BISSIÈRES - Maud CARUHEL - Pierre FEYRIT - Emmanuelle MARCHAND - Nadine ZANARDO

Pouvoirs de

Christian PEZZUTTI A Daniel BORDENEUVE - Daniel BENQUET A Martine CALZAVARA - Jérôme BISSIÈRES A Gaëtan MALANGE - Maud CARUHEL A Dominique MARTIN - Pierre FEYRIT A Jean-Claude FEYRIT - Emmanuelle MARCHAND A Alain PASCAL

Secrétaire de séance

Alain LERDU

DESIGNATION DES DELEGUES DE VAL DE GARONNE AGGLOMERATION AU SYNDICAT MIXTE DU DROPT AVAL

Exposé des motifs

Par délibération n°D2018C07 du 5 avril 2018, Val de Garonne Agglomération a transféré sa compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) au syndicat mixte du Dropt aval.

Conformément aux statuts du syndicat mixte du Dropt aval et suite au transfert de sa compétence GEMAPI, l'Agglomération doit désigner ses représentants.

Le transfert de compétence correspond au bassin versant du Dropt sur 2 Communes de l'Agglomération.

Val de Garonne Agglomération doit désigner pour ce syndicat 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

M. le Président propose, comme le permet les articles L 5711-1, 5211-1 et L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales de ne pas procéder à ces élections à bulletin secret, mais au scrutin public.

Le Conseil Communautaire,

Décide à l'unanimité de voter au scrutin public.

Désigne les délégués titulaires de Val de Garonne Agglomération au syndicat mixte du Dropt aval comme suit

	Titulaires
1	Grégory BESIN – CAUBON ST SAUVEUR
2	Olivier BALSAC - SEYCHES

Désigne les délégué(e)s suppléant(e)s de Val de Garonne Agglomération au syndicat mixte du Dropt aval comme suit

	Suppléants
1	Nadia LE HOUARNER – CAUBON ST SAUVEUR
2	Emmanuel VIGO - SEYCHES

Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Résultat du vote	
<i>Votants</i>	78
<i>Pour</i>	78
<i>Contre</i>	0
<i>Abstention</i>	0

Publication / Affichage
Le 28/07/2020

Fait à Marmande le 23 juillet 2020

Jacques BILIRIT
Président de Val de Garonne Agglomération